

Assouplissements à partir du 1 er mars dans toute la Suisse:

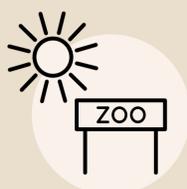
Réouverture:



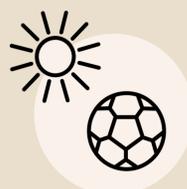
Tous les magasins



Musées et salles de lecture des bibliothèques et des archives



Lieux de loisirs en extérieur



Installations sportives en extérieur



Rassemblements en extérieur: max. 15 personnes

Rencontres privées, rassemblements dans l'espace public et activités sportives et culturelles



Sport et culture: vastes assouplissements pour les moins de 20 ans 2001 et plus jeunes

Mesures toujours en vigueur:



Rencontres privées à l'intérieur: max. 5 personnes



Interdiction des manifestations



Règles pour les domaines skiables



Fermeture:

- Restaurants et bars
- Discothèques et boîtes de nuit
- Établissements culturels (intérieur)
- Installations sportives (intérieur)
- Lieux de loisirs (intérieur)



Télétravail obligatoire



Enseignement à distance dans les hautes écoles



Port du masque: obligation étendue



Chant: seulement en famille (exception: moins de 20 ans)



Réduire les contacts



Respecter les règles d'hygiène des mains



Porter un masque



Respecter les distances

